



Date	N° Client	N° Facture	Fol
16/04/2025	008737	JO040073/D25	1 / 1

MONSIEUR PATRICK SAINTE MARIE
MALPECH
46100 CARDAILLAC

FACTURE

Qté	Description	Référence	PU NET €	MT H.T. €	T
2	<u>Bon N° JO00104738/D du 16/04/2025</u> Servi par FLORIAN JUHEL TERRE AGRI HYDROFLUID HV46 20L Cette facture est constituée de livraisons de biens.	ART000982	72,52	145,04	1
Vos règlements sont à expédier à l'adresse suivante : ETS LE NORMAND - ZI DE LA ROCHETTE - BP 10041 - 56120 JOSSSELIN IBAN : FR76 16006360115836410611065 AGRIFRPP860					
1	MONTANT HT	NET HT	MONTANT TVA	% TVA	MONTANT TTC
1	145,04	145,04	29,01	20,00	174,05
	145,04	145,04	29,01		174,05
					NET A PAYER 174,05 €

Règlement: **REGLE PAR CHEQUE** au 16/04/2025
TVA acquittée sur les débits

Conformément à la réglementation en vigueur, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40.00 € (quarante Euros) par facture est exigible en cas de dépassement du terme et sans qu'un rappel soit nécessaire.

CONDITIONS DE VENTE : Nos factures sont payables aux échéances mentionnées. Toute facture non réglée à l'échéance produit intérêt de 1,5 fois le taux légal en vigueur par mois de retard. En cas de contestation, le Tribunal de Vannes sera déclaré seul compétent.

En cas de remise au contentieux, les sommes réglées supporteront une majoration de 10% couvrant les frais de mise en recouvrement, Sans préjudice des autres dommages intérêts que-pourraient fixer les tribunaux compétents.

RESERVE DE PROPRIETE : Les marchandises restent notre propriété jusqu'au règlement intégral de la facture.